

ECOLE FRANCAISE DE VELO "TEAM VELO"

PROJET PEDAGOGIQUE

1. PRESENTATION DU CLUB

Dénomination :

AMICALE CYCLISTE DES 3 FONTAINES (AC3F)

N° FFCT : 06180

Siège Social :

1 Place Jean Moulin 69270 Fontaines Saint Martin

Adresse du local club :

295 Montée de la Ruelle 69270 Fontaines Saint Martin

Président :

Bruno LADOUCEUR

Adresse mail :

club.cyclo@ac3f.com

Site Internet :

www.ac3f.com

2. PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

2.1. Catégories de jeunes accueillies

L'EFV de l'AC 3 Fontaines accueille les jeunes des catégories suivantes :

- Poussins : 7 ans
- Pupilles : 8-9 ans
- Benjamins : 10-11-12 ans
- Minimes : 13-14 ans
- Cadets : 15-16 ans
- Juniors : 17-18 ans

Siège Club : 1 place Jean moulin BP18 69270 Fontaines Saint Martin - <http://ac3f.com>
-Agrément Jeunesse et Sport N° 69.98.1016- FFCT : N° 06180 CODEP 69 – Agrément Ecole Cyclo : N° 18/06180/20

2.2. Descriptif du projet

La Team Vélo de l'Amicale Cycliste des 3 Fontaines a pour vocation de proposer aux jeunes de 7 à 18 ans une pratique sportive au travers de l'apprentissage et de la pratique ludique du VTT de randonnée.

La Team Vélo ambitionne de former des jeunes cyclotouristes respectueux des autres et de l'environnement, pratiquant en toute sécurité, et capables d'être autonomes dans leur activité.

3. OBJECTIFS POURSUIVIS

3.1. Objectifs pédagogiques généraux

La structure respecte les objectifs éducatifs de l'école française de vélo :

- Transmettre et promouvoir les valeurs citoyennes : respect de soi - respect des règles - respect des autres - respect des lieux de pratiques - solidarité ;
- Permettre aux jeunes de tous milieux de pratiquer une activité de pleine nature au travers du vélo ;
- Promouvoir la pratique du vélo chez les jeunes ;
- Promouvoir la sécurité à vélo pour tous ;
- Permettre l'apprentissage des différentes pratiques du vélo dans le respect des règles de sécurité ;
- Favoriser la mixité sociale et développer la capacité d'autonomie des jeunes ;
- Encourager le sens des responsabilités et la prise d'initiatives ;
- Développer l'acquisition d'un ensemble de connaissances environnementales et culturelles ;
- Favoriser les échanges au sein du club, des organisations et manifestations fédérales ;
- Susciter l'engagement associatif, notamment amener les jeunes à se former comme futurs éducateurs au sein de la structure ;
- Sensibiliser aux comportements de développement durable et au respect de l'environnement.

3.2. Objectifs sportifs et de connaissances générales

Les activités proposées viseront à atteindre les objectifs suivants dans un cadre ludique et de recherche du plaisir de l'enfant :

- L'apprentissage des comportements et des connaissances qui assurent la sécurité du cycliste en toutes circonstances : code de la route, comportement en groupe ...
- Le développement des capacités techniques nécessaires à la pratique du VTT de randonnée en sécurité ;
- L'initiation à la pratique du vélo de route ;
- Le développement des capacités physiques du jeune, notamment l'endurance ;
- Le développement de l'autonomie à vélo, par l'apprentissage de la mécanique de base, la lecture de carte et l'orientation, la gestion de l'effort, l'alimentation et l'hydratation ;

Amicale Cycliste des 3 Fontaines

- La sensibilisation à la connaissance et au respect de l'environnement naturel dans lequel l'activité est réalisée ;
- La transmission des connaissances indispensables à la pratique du vélo et du cyclotourisme ;
- La valorisation des compétences acquises des jeunes au travers du carnet de progression ;
- La participation aux organisations et manifestations fédérales (locales, départementales, régionales et nationales) ;

La Team Vélo AC3F communiquera sur les activités en direction des parents, en interne et en externe à la structure (site internet, blog, articles de presse ...) ainsi que vers les collectivités locales (Communes, Grand Lyon, voire Région).

4. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

La Team Vélo AC3F est placée sous la responsabilité du Président du Club. Celui-ci délègue le fonctionnement au Référent désigné, titulaire du diplôme de Moniteur Fédéral.

Pour les séances hebdomadaires l'accueil des jeunes se fait du 1^{er} septembre à la fin de l'année scolaire (début juillet). Les séances hebdomadaires ont lieu, hors vacances scolaires :

- Le mercredi de 13h45 à 17h pour les catégories poussins, pupilles, benjamins, minimes
- Le dimanche de 8h55 à 12h pour les catégories minimes, cadets, juniors

Pour les minimes, l'affectation aux séances du mercredi ou du dimanche est décidée par le Référent de la Team Vélo en fonction des capacités techniques et physiques de l'enfant.

4.1. Les moyens matériels

4.1.1. Locaux et sites de pratique

- Local club et atelier pour les apprentissages théoriques : 295 Montée de la Ruelle 69270 Fontaines Saint Martin
- Espace Pilotage VTT au stade Bernard Lacombe à Fontaines Saint Martin
- Stade de la Sarra à Fontaines Saint Martin
- Tout lieu ouvert à la circulation publique identifié pour les activités (Routes, chemins, parcs, bois, forêt, etc...) : la zone de pratique habituelle couvre les communes de Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Rochetaillée sur Saône, Fleurieu sur Saône, Neuville sur Saône, Montanay, Cailloux sur Fontaines, Sathonay Village, ainsi que l'ensemble du massif des Monts d'Or.

4.1.2. Matériel pédagogique

- Vélos : 4 VTT pour prêt de dépannage
- Des casques et gants pour prêt de dépannage
- Kit d'apprentissage technique (pilotage et maniabilité)
- Kit balises d'orientation
- Outillage mécanique de l'atelier
- Trousses de premiers secours
- Remorque porte vélos

4.1.3. Les outils pédagogiques « école française de vélo »

- Carnets de progression ;
- Délivrance des pignons ;
- Délivrance des Plateaux ;
- Guide et fiches pédagogiques EFV.

4.2. Moyens humains

Référent de la Structure :

Pierre Lazzarini

17 Clos des Epinettes 69580 Sathonay Village

Tel : 06 63 72 53 92

e-mail : pierre.lazz69@gmail.com

Encadrement :

A la date d'établissement du présent projet pédagogique, la structure dispose de 25 encadrants :

- 1 instructeur fédéral
- 3 moniteurs fédéraux
- 11 initiateurs
- 4 animateurs club
- 6 adultes accompagnateurs

5. L'ORGANISATION

Lieu d'implantation de la structure (local club) :
265 Montée de la Ruelle 69270 Fontaines Saint Martin

Organisation des séances hebdomadaire:

- Accueil des enfants, constitution des groupes ;
- Mise en place et présentation de la séance ;
- Vérification du matériel – rappel des consignes de sécurité ;
- La séance d'activités : Sortie – jeux – pilotage – etc... ;
- Lavage des vélos ;
- Rangement du matériel ;
- Goûter ;
- Bilan avec les enfants (selon l'âge) ;
- Départ des enfants.

6. AUTRES ACTIVITES

En fonction du nombre de jeunes, des âges et des aptitudes technique et physiques, le club proposera aux jeunes de participer aux différentes activités organisées par la fédération française de cyclotourisme (rallye FFCT, critérium départemental, régional, éducation routière, SNEJ, brevet etc. ...).

Le club pourra aussi organiser des sorties exceptionnelles, des séjours ou des rencontres de toutes nature avec d'autres structures labellisées, la présence des jeunes à ces activités sera un témoin de la dynamique de l'école.

7. LE MODE D'EVALUATION MIS EN PLACE

7.1. Suivi de l'activité

Un tableau de présence des enfants et des encadrants est tenu à jour à l'issue de chaque séance.

Chaque groupe d'enfant est placé sous la responsabilité de deux adultes dont au moins un éducateur référent afin de garantir la continuité et la cohérence du programme sur l'année. Des échanges (informels ou réunions) entre les éducateurs et le référent de la structure sont organisés régulièrement.

7.2. Evaluation quantitative du projet

L'évaluation quantitative du projet de la structure sera réalisée par le suivi des indicateurs suivants :

- Le nombre de jeunes adhérents ;
- La régularité des participants aux activités de l'école ;
- Le nombre de projets ou sortie à l'extérieur ;
- Le nombre de projets organisés par les jeunes ;
- Le nombre d'adultes impliqués dans l'école et formés ;
- Le nombre de carnets de progression en cours.

Une attention particulière sera portée au suivi des participations aux sorties extérieures au travers des indicateurs suivants :

- Participation aux randonnées extérieures organisées par d'autres clubs (Rallyes ...) ;
- Participation aux critères départementaux, régionaux, nationaux ;
- Participation aux concours d'éducation routière ;
- Participation aux grandes manifestations fédérales (Trait d'Union, SNEJ ...) ;
- Participation aux activités spécifiques jeunes interclubs ;
- Participation aux séjours organisés.

7.3. Evaluation qualitative du projet

L'évaluation qualitative du projet de la structure sera réalisée par le suivi des données suivantes :

- Niveau de certification des acquis (pignons et plateau) – compétences validés ;
- Résultat des jeunes en points et non en place, au CNJC et CER ;
- Jeunes éducateurs Fédéraux ;
- Rencontres enfants-encadrants-parents : identifier les difficultés et les points positifs. Préparer le nouveau projet